

# PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

## ABONNEMENTS

PREX DU NUMÉRO : 25 centimes (5 centins) | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50 (\$2.50)

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR  
Maurice O'REILLY, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris

## ON S'ABONNE

À MONTRÉAL : Fabre et Gravel.  
À QUÉBEC : S. Marcotte.  
À LONDRES : Canadian Government Offices  
17, Victoria street. S.W.  
À GENÈVE : au journal La Tribune.  
À BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebégue et C

## SOMMAIRE

Traité de commerce. — Au jour le jour. — Revue. —  
Les Canadiens à Paris. — Echos. — Le tunnel de  
Sainte-Claire. — En Acadie.

## TRAITÉS DE COMMERCE

Le Parlement canadien a voté, à l'unanimité, une adresse à la Reine, lui demandant de dénoncer les traités de commerce par lesquels la Grande-Bretagne a accordé, pour elles et ses colonies, le traitement de la nation la plus favorisée à l'Allemagne et à la Belgique.

On ne paraît pas avoir saisi partout l'objet que le Gouvernement canadien poursuit en demandant à l'Angleterre de le dégager de ses traités de commerce et de le laisser agir à l'avenir pour son propre compte, sous sa haute protection, bien entendu.

L'Indépendance belge a interprété cette dénonciation dans les termes que voici :

« Ces traités, dit-elle, empêchent le Canada d'accorder à la mère-patrie même et aux États-Unis, des concessions douanières spéciales, puisqu'ils assurent à la Belgique et à l'Allemagne la clause de la nation la plus favorisée. En d'autres termes, le Canada voudrait pratiquer envers un ou deux pays une politique économique libérale dont il ne veut pas toutefois faire bénéficier ni notre pays ni l'Empire allemand, son désir étant d'appliquer le système protectionniste à tous les États en dehors des grandes communautés anglaises, qu'il a intérêt à traiter de façon privilégiée. L'Angleterre céderait-elle à ce désir ? Elle ne pourrait le faire qu'au prix de ses principes et traditions libre-échangistes les plus chers. »

Nous ne voyons pas à quels indices l'Indépendance découvre que nous n'entendons pratiquer une politique économique libérale qu'à l'égard d'un ou deux pays, et en refuser, entre autres, le bénéfice à la Belgique. Le Canada veut simplement se dégager de toute entrave et négocier à nouveau. Il veut s'entendre directement avec la Belgique, s'il y a lieu, mais n'être pas tenu de la faire bénéficier, si l'entente est impossible, des traités conclus par la Grande-Bretagne. — Il n'y a rien là d'illibéral, ou dont la Belgique puisse s'offenser.

La Liberté aperçoit aussi le bout de l'oreille du protectionnisme, sa bête noire :

« Le Parlement canadien, dit-il, vient d'accroître ses tendances protectionnistes, etc. Les conservateurs canadiens prétendent rester les mains absolument libres, afin de négocier directement et d'assurer des avantages positifs à certains de leurs produits. »

Il semble pourtant que l'attitude prise par le Parlement canadien n'est susceptible que d'une seule interprétation. Elle est inspirée par le désir d'avoir les mains absolument libres, selon l'expression de la Liberté, pour négocier soit avec la Grande-Bretagne elle-même, soit avec les États-Unis, soit avec les divers états européens.

Dans l'habile exposé de la question qu'il a fait au Sénat, l'honorable M. Abbot, le premier ministre, a indiqué le point de départ de la nouvelle politique canadienne :

« La clause du traitement de la nation la plus favorisée, stipulée dans les traités avec l'Allemagne et la Belgique, plaçait, a-t-il dit, le Canada dans une situation qui l'empêchait de faire avec les autres pays des conventions réciproquement avantageuses dont ces deux pays fussent exclus. Ses mains étaient en conséquence liées dans une certaine mesure. »

Le but se voit clairement. Il ne saurait être bien différent de celui que nous indiquions dans un récent article. Le Canada, disions-nous, trouverait de ce côté-ci de l'Atlantique, dans des relations plus étroites avec les états européens, à l'aide des traités de commerce, ce que les États-Unis lui auraient refusé, c'est-à-dire un marché pour l'excédent de ses produits.

Si les États-Unis persistent dans leur politique d'ultra-protectionnisme, le Canada sera en mesure de chercher, auprès des états qui souffrent comme lui des effets du Mac-Kinleyisme, une alliance fiscale réciproquement avantageuse. Ce serait là, la Liberté en conviendra, un résultat bien différent de celui qu'elle indique. Il nous semble qu'en entrant dans cette voie toute libérale, qui a rallié au Canada les suffrages des deux partis, notre pays a droit à l'appui de tous ceux qui désirent le développement des relations internationales, à l'encontre de ceux qui cherchent à leur opposer des barrières insurmontables. Ce n'est pas un nouvel adversaire qui descend dans l'arène aux côtés de Mc Kinley, mais un allié dont le concours, favorisé par la réaction qui se produit au sein de la République américaine contre une politique fis-

cale étroite et ombrageuse, pourrait servir à ramener un état de choses plus conforme aux bonnes traditions économiques.

## AU JOUR LE JOUR

Les journaux américains, tout en se défendant de la pensée de songer à l'annexion du Canada, font grand éloge de notre pays, à qui il ne manque, d'après eux, que l'américanisation.

Commentant les résultats donnés par le dernier recensement, le Cincinnati Commercial Gazette, par exemple, dit :

« Néanmoins, le Canada possède des avantages naturels énormes. Sa navigation intérieure est supérieure. Son réseau de chemins de fer est considérable. Son climat est favorable à presque toutes les sortes de culture, et ses ressources forestières sont pour ainsi dire inépuisables. En superficie il égale presque les États-Unis et toute l'Europe. »

Le New-York Times, de son côté, écrit :

« Le Canada a une étendue de terre à blé plus considérable que les États-Unis ; la majeure partie de ses immenses prairies est encore disponible. La Nouvelle-Écosse possède de magnifiques mines de charbon et de fer placées côte à côte, des mines d'or en pleine exploitation, des pêcheries de la plus grande valeur sur toute la côte ; une marine marchande plus importante en proportion à sa population qu'aucun État au monde. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et Québec ont chacune une exploitation forestière considérable et profitable. La superficie des terres propres à la culture égale celle des États-Unis. Le chemin de fer du Pacifique traverse et a ouvert une région immense de prairies au Nord-Ouest dont on tire de nouveaux États et territoires. »

Et c'est là, bons voisins, le pays dont vous ne voulez pas ! Permettez-nous d'en douter un peu.

La Nation, de New-York, fait, au sujet de recensement, les fort justes observations que voici :

« Il n'y a rien qui doive surprendre dans l'état que révèle le recensement. Les causes qui empêchent la population d'augmenter dans le Maine, le Vermont et le New-Hampshire se retrouvent dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, d'Ontario et de Québec. Si nous regardons vers

l'Ouest, nous constatons au Manitoba et à la Colombie un accroissement de population qui paraît énorme si on ne le rapproche de l'accroissement encore plus rapide qui se produit dans les territoires du Dakota et de Washington.

C'est là le mot de l'énigme. *Tout à l'Ouest, l'Est est obligé de suivre, d'un mouvement qui ressemble à celui qui règne dans tous les pays réguliers, déjà assis dans une situation qui ne peut désormais être fortement modifiée.*

Il faut prendre, du reste, l'ensemble de la progression et ne pas s'enfermer dans une seule période. Nous subissons, nous subissons toujours, le désavantage d'être près d'un grand pays, qui attire une partie de notre population. Les traités de commerce ou l'annexion ne changeraient rien à la chose, comme le fait observer un autre journal américain.

Mais cet immense mouvement de population et d'affaires qui se produit aux Etats-Unis subira forcément un temps d'arrêt; et alors, notre heure viendra. En attendant, nous marchons d'un pas assez rapide pour que la *Nation* puisse dire que l'accroissement paraît énorme dans un autre cadre, dans un autre voisinage.

## REVUE

Un correspondant canadien, écrivant au *Mercury*, de Leeds (Angleterre), évoque des souvenirs qui sont de nature à dissiper l'effacement de la presse britannique à l'endroit des mœurs politiques canadiennes :

« Washington était, il y a un demi-siècle, et Westminster, il y a un siècle, dix fois plus compromis qu'Ottawa; il y a à peine quinze ans qu'une demi-douzaine, et plus, de circonscriptions électorales anglaises ont perdu leurs droits électoraux, preuve faite que la moitié, et même les deux tiers des électeurs avaient été grossièrement achetés; au temps de Palmerston, un premier ministre a payé une somme de quatre mille louis pour obtenir le mandat à l'abri duquel il dirigeait les affaires de l'Empire; peu de temps s'est écoulé depuis que l'Amirauté anglaise découvrait que la section préposée aux contrats était entachée de corruption... »

M. Erastus Wiman avait paru croire jusqu'ici qu'un seul obstacle retardait la conclusion d'un traité de réciprocité complète entre le Canada et les États-Unis, soit l'obstruction sénile du Gouvernement canadien. Il semble maintenant qu'il redoute aussi quelques difficultés du côté des États-Unis, et elles ne sont pas de mince importance, comme on va le voir.

« Il est fort possible que les cultivateurs américains repoussent le libre-échange avec le Canada, parce qu'ils ne veulent pas que les farines canadiennes fassent concurrence aux farines américaines, et je crois bien que le président Harrison donnera toute son attention à cet aspect de la question, comme il ne désire pas froisser les cultivateurs et perdre leurs votes. Je causais avec un membre du Congrès pour l'État de New-York au sujet de l'adoption de l'idée de réciprocité, et il me disait qu'il lui serait impossible de s'y prêter, car cela lui ferait perdre 25,000 votes; les cultivateurs le long de la frontière canadienne

ont pris goût au protectionnisme et ne voudront plus s'en passer.

« La seule solution possible du problème est de démontrer aux manufacturiers les avantages de la réciprocité et de jeter les cultivateurs par dessus bord; de fait, de gagner un élément électoral en se résignant à perdre l'autre. »

Jeter pardessus bord un élément aussi puissant, M. Wiman croit-il donc que ce soit chose facile? A sa place, au lieu de perdre notre temps à conseiller au président Harrison un parti extrême, qu'il ne suivra pas, car en pays de suffrage universel on ne fait pas si bon marché des votes de toute une classe, nous chercherions à ramener à la raison cet élément rebelle. Il y a là pour son activité un utile emploi et, en perspective, quelques années d'honorable labeur.

## LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat-général du Gouvernement du Canada, 10, rue de Rome.

Mgr Gravel, évêque de Nicolet. Château de Gif (Seine-et-Oise).

M. Robert P. Clerk. Montréal, 41, place du Panthéon.

M. le docteur A. de Martigny. Montréal, 41, place du Panthéon.

M. Gilbert Parker. Hôtel Lord-Byron.

M. Syiva Clapin. Montréal, Hôtel Pfeiffer.

Mme de Beaujeu. Montréal, Hôtel des Saints-Pères.

M. L.-J. Papineau. Montréal, Hôtel Saint-James.

## ÉCHOS

Par la dernière loi, le nombre des membres de la Législature des territoires du nord-ouest est fixé à 26 : Alberta, 8 ; Saskatchewan, 6 ; Assiniboia Est, 8 ; Assiniboia Ouest, 4.

La lumière électrique va bientôt être introduite dans les rues, édifices et maisons particulières de la petite ville de Chicoutimi, Saguenay.

Dans le comté de Kent, Nouveau-Brunswick, deux Acadiens, MM. Jean Gagnon et Auguste Léger, se sont disputé le mandat à la chambre provinciale. Le candidat libéral, M. Léger, l'a emporté sur son concurrent.

Le département de l'Agriculture, en réponse à une demande de renseignements du gouvernement impérial, l'a informé que le Canada pourra exporter 500,000 boisseaux de seigle cette année.

Le nombre total des demandes pour cent arpents de terre accordés aux chefs de famille de douze enfants, dépasse maintenant quinze cents, ce qui représente une population de 20,000 âmes. Près de mille requêtes ont été agréées et huit cents chefs de famille sont déjà en possession du terrain qu'ils ont choisi.

¶ Au cours d'un excellent article, le *Pionnier*, de Sherbrooke, dit :

Sans aller à Manitoba, au Nord-Ouest, ni à la Colombie anglaise où des groupes d'émigrants parlant le français existent au vu et su de tout le monde; sans citer le grand nombre de Français, de Belges, d'Alsaciens, etc., qui habitent en divers endroits la Province de Québec et y font honneur à notre race et à leur pays d'adoption, nous osons dire que les cantons de l'Est contiennent seuls assez de colons venus récemment du continent européen pour prouver qu'on pourrait y recruter

d'aussi bons éléments que dans la Grande-Bretagne, si les mêmes moyens de propagande y étaient employés.

Nous n'en finirions pas si nous entreprenions de citer des noms. Mais si jamais l'honorable M. Laurier nous honorait d'une visite à Sherbrooke, nous lui proposerions de visiter un certain nombre d'émigrants établis dans notre voisinage et qui réussissent très bien dans la culture du sol. Avec son affabilité bien connue, et le sympathique intérêt qu'il porte aux défricheurs, nous sommes certain qu'il serait heureux d'aller serrer la main à ces braves cultivateurs venus des vieux pays.

Notre concitoyen, M. Eugène Bécigneul, dit le *Pionnier* de Sherbrooke, vient de nous quitter avec sa famille pour retourner en France. Voilà onze ans qu'il habitait notre colonie et il sut s'y faire autant d'amis que de connaissances. Il était justement estimé et aimé de toute la population. Au mois de janvier dernier il fut élu conseiller municipal. Son départ a créé un vide dans notre société méganticoise.

M. Bécigneul s'en va en France, mais ses intérêts continueront à être identifiés avec le Canada. Il devient associé dans une maison de Nantes en vue de s'occuper spécialement de relations commerciales entre notre pays et la mère-patrie. Selon toute probabilité, ses affaires le rappelleront souvent dans la Nouvelle-France, où il sera toujours le bienvenu.

M. Alfred Musy, directeur-gérant de l'usine de betteraves de Farnham, dit l'*Événement*, y fait exécuter les dernières réparations. Il est tout probable que la sucrerie sera mise en opération vers le 25 septembre. Il aura cette année à peu près 900 tonnes de betteraves. Cette manufacture donne de l'emploi à plus de 125 personnes, durant le temps de la fabrication.

M. le baron Sellière, de Paris, qui est actuellement en visite dans les Cantons de l'Est, est un des capitalistes qui ont le plus contribué à encourager l'industrie du sucre de betterave au Canada, et qui a été le principal promoteur de la manufacture de Farnham.

## LE TUNNEL DE SAINTE-CLAIRE

Nous lisons dans la *Patrie* :

Le tunnel de Ste-Claire, qu'on vient d'inaugurer, a été construit sous la rivière du même nom, à l'entrée du lac Huron, afin de remplacer les bateaux-passeurs qui avaient jusque-là transporté les trains du Grand-Tronc de l'autre côté de la rivière. Ce tunnel offrira d'immenses avantages aux voyageurs et au trafic, en évitant les embarras des bateaux passeurs, de plus, en faisant gagner deux heures de temps, enfin, en raccourcissant la distance d'environ six milles.

Le tunnel actuel lui-même, sous la rivière, est de 6,026 pieds de longueur. Il est entièrement doublé en plaques de fonte solide, boulonnées ensemble et formant des tubes de cinq pieds de longueur chacun, ayant dix-huit pouces de largeur et deux pouces d'épaisseur, avec un bourrelet de cinq pouces d'épaisseur; le tout pesant 28,000 tonnes. Les boulons et les écrous, qui relient ensemble les morceaux, pèsent 2,000,000 livres. Les rails d'acier, à travers ce tunnel, pèsent cent livres par verge. Le diamètre intérieur est de 20 pieds, et l'on a amplement pourvu à ce qu'il soit ventilé et éclairé d'un bout à l'autre par la lumière électrique. La longueur du tunnel est de 11,553 pieds. A chaque extrémité des abords du tunnel, la voie se rallie au chemin de fer du Grand-Tronc du côté canadien, et au chemin de fer

« Chicago et Grand-Tronc » du côté américain de la rivière. On a nivelé de grands terrains près de ces jonctions, et on a préparé des voies d'évitement, sur une longueur de dix milles de chaque côté de la rivière.

Le tunnel a été construit au moyen de lourds boucliers en fer battu, ayant des rebords très aigus, mesurant 15 pieds trois pouces de longueur, et 21 pieds six pouces de diamètre. Chaque bouclier était poussé en avant par 24 béliers hydrauliques, le cylindre de chaque bélier ayant 8 pouces de diamètre, avec un piston d'un peu plus de 18 pouces. Chaque bélier possède une force de 125 tonneaux.

On croit généralement que la ligne ainsi perfectionnée offrira des facilités pour une communication directe entre Chicago et tous les points de l'Est, ce qui ne manquera pas d'être apprécié par les voyageurs et par ceux qui expédient les marchandises. Il n'y aura plus aucune difficulté causée par la débâcle des glaces ou par toute autre obstruction dans la rivière, et le trafic de tout genre pourra être fait dans les meilleures conditions.

Depuis le jour où les boucliers furent d'abord mis en position dans les portails chaque extrémité jusqu'à la rencontre des boucliers au milieu du tunnel, le temps employé à la construction a été de douze mois. Les frais du tunnel s'élèvent à \$1,460,000.

## EN ACADIE

Rustico, comme tous les établissements acadiens, a un bon fond de légendes et d'histoires, où le chroniqueur, le poète et le romancier peuvent puiser à loisir. Il n'y a rien cependant ici qui rappelle les histoires de revenants, de sorciers, les maisons hantées, les vieilles superstitions qui faisaient en France la terreur de nos grands-pères et surtout de nos grand-mères. Tout au plus mentionne-t-on, et M. Faucher de Saint-Maurice, je crois, dans son charmant livre *De tribord à bâbord*, rapporte qu'autrefois les gens de Rustico, comme ceux de Gaspé, avaient cru entendre dans leur église des bruits étranges, comme des voix plaintives de trépassés demandant la sépulture.

A Souris, par exemple, on trouve du merveilleux. Souris, une petite ville située sur la côte de l'île, doit son nom au fait que, sous l'occupation française, les souris infestaient cette partie du pays et y dévoraient sur pied toutes les récoltes, réduisant ainsi les gens à la famine. On fit des prières publiques et on vit, paraît-il, les souris courir à la mer comme une armée en désordre et s'y précipiter jusqu'à la dernière. Depuis, on n'en a plus entendu parler. Le même fait se serait passé à Tignish, à l'extrémité nord-ouest de l'île. Mais là, ce seraient des sauterelles à la place de souris. Ce serait un peu plus croyable. N'importe, acceptons la légende pour ce qu'elle est, plutôt que d'aller y voir.

Ces faits et d'autres sont consignés dans des relations de voyages fort intéressantes sur lesquelles j'ai pu jeter un coup d'œil, grâce à l'obligeance du juge Alley, de Charlottetown, qui a rapporté de France une foule de copies de documents précieux pour la première période de l'île du Prince-Edouard sous l'occupation fran-

çaise. J'y ai lu des lettres autographes du Père de Calonne, frère du ministre de Louis XVI, et alors curé de Rustico. Ce prêtre n'est pas le seul haut personnage que Rustico ait eu l'avantage de posséder. On m'a conté qu'un jeune homme d'une très grande famille de France était venu à Rustico, probablement à l'époque de la Révolution, et s'était marié avec une native du pays. A la Restauration, sans doute, il était retourné en France, où il vivait en grand seigneur. Lui et sa femme moururent sans héritiers directs. Les collatéraux qui auraient dû hériter sont encore à Rustico; ils ont fait des démarches, mais trop tard. On cite encore le cas d'un Français mort dans le Mississipi, laissant une fortune considérable que ses héritiers pauvres à Rustico n'ont pas su recueillir. C'est un peu l'histoire de toutes les parties de l'Amérique. Que d'héritages ont été ainsi perdus à cause de la distance, des difficultés de communications, par la perfidie des intermédiaires, ou par l'ignorance ou l'incurie des intéressés!

Pour en revenir au chapitre des superstitions populaires, j'ai été surpris d'en trouver si peu ici. J'en citerai une en passant qui est fort innocente. Avant d'aller se coucher, les jeunes filles mangent du hareng salé, avec l'espoir que la soif leur fera rêver que le jeune homme qu'elles doivent épouser leur offrira un verre d'eau. Comme ailleurs, on se garde de renverser la salière ou de marcher sur la queue du chat; mais au fond, on y attache peu d'importance.

L.

En ma qualité de Français, je n'ai pu m'empêcher de faire ici quelques observations que je vais consigner :

L'Acadien n'est pas chasseur. Dans beaucoup de maisons, il n'y a pas de fusils. Pourtant, en automne le bon gibier ne manque pas: les canards, les oies sauvages, les *crevans* (*brants*), et tout l'hiver, de délicieuses perdrix. Il y a ici, je crois, plusieurs espèces de champignons comestibles. Tout au moins, j'ai vu sur le talus des routes et dans les prés de belles brunettes auxquelles personne ne touche et qui pourrissent sur pied. Les chancres, ou crabes, les moules peuvent croître et prospérer en paix; c'est un trop maigre régal, paraît-il. Les palourdes ou les *clams* sont, au contraire, très recherchées. On les retire, à marée basse, du sable de la grève où elles sont enfouies, à l'aide d'une pelle. Je ne parlerai pas des grenouilles. Ce mets si bien apprécié des fines bouches des grandes villes américaines, fait sourire ici de méfiance ou d'incredulité.

Puisque nous en sommes sur la cuisine, j'ajouterai que l'Acadien est d'une grande frugalité. Le pain de ménage qui ne se cuit pas par grandes fournées, mais par petite quantité presque journalièrement dans un petit four adapté au poêle de cuisine, est d'une grande blancheur. Le beurre fait par les ménagères est excellent et, comme chez les Anglais, compose une grande partie de l'alimentation. Les femmes excellent à faire de la pâtisserie, des *tourteaux* de toutes sortes. Les fruits sont assez rares, hors les fraises, les framboises sauvages et les *blueberries*.

Vous parlerai-je de la langue acadienne? Elle est excessivement douce en général, surtout dans la bouche des femmes, et contraste singulièrement avec l'accent un peu rude et parfois

bredouillant de certains Canadiens que j'ai entendus. Remarquez bien que je ne suis pas de ceux qui prétendent ou veulent laisser croire qu'au Canada on parle plus mal qu'en France. Non, je dirai même qu'au Canada on parle le français mieux qu'en France, prenant le pays dans son ensemble, en ce sens qu'un Français peut voyager dans tout le Canada et comprendre partout la langue qu'on y parle, tandis qu'en France il n'entend rien à certains patois, ou langues presque mortes, comme le provençal, le gascon, le basque, le bas-breton, etc., bien que ces idiomes tendent à disparaître complètement bientôt, par suite du développement considérable de l'instruction publique en France depuis quelques années. Voici un autre fait qui prouvera mon assertion. Des Acadiens avec qui j'ai causé m'ont fait cette remarque :

— Nous vous comprenons bien mieux que d'autres Français qui sont venus ici. Comment cela se fait-il?

(A suivre)

Louis TESSON.

Le Gérant : MAURICE O'REILLY.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

## HOTEL ST-PÉTERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra, les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées. Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE, 160 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur.

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop<sup>r</sup>

## BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS

BOISSONS DE PREMIER CHOIX

## VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

88, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

A. CAHEN ET F. GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, 30, rue St-Jean, à Montréal.

## LIGNE DOMINION

Paquebots-poste royaux Anglo-Canadiens  
PARIS AU CANADA

(Via Liverpool) à grande vitesse  
Vancouver..... Jeudi 15 octobre.  
Sarnia..... Vendredi 23 —  
Labrador..... Jeudi 29 —

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

**PRIX DE PASSAGE DE PARIS**  
Première classe : 280 à 474 francs, suivant position de la cabine.  
Deuxième classe : 210 francs.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à  
R. H. GHAFFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris

## LIGNE ALLAN



PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS  
Entre la France et le Canada

SERVICE D'ÉTÉ

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite quitteront Liverpool aux dates ci-dessous

Carthaginian.....	13 Octobre.
Mongolian.....	15 —
Parisian.....	22 —

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Soins spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

**Prix de passage de Paris à Halifax, Québec, Montréal ou Baltimore**

Première classe : 345 à 400 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 205 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 205 fr.

TARIFS SPECIAUX POUR LA TROISIÈME CLASSE

S'adresser pour tous renseignements à **PITT & SCOTT**, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris

## LIGNE BEAVER

Service hebdomadaire et direct

Entre LIVERPOOL, QUÉBEC et MONTRÉAL

SERVICE D'ÉTÉ

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à QUÉBEC & MONTRÉAL

1 <sup>re</sup> classe.....	335 fr.
2 <sup>e</sup> classe.....	215
Lake Huron.....	16 Octobre
Lake Nepigon.....	23 —
Lake Ontario.....	30 —
Lake Winnipeg.....	6 Novembre

ÉMIGRANTS

Paris à Québec et Montréal . . . 120 fr.

Billets directs pour tous les points du Canada.

POUR PASSAGE, FRÉT ET ÉMIGRATION

S'adresser à

**HERNU, PERON & C<sup>IE</sup>**

Agents d'émigration autorisés par le Gouvernement Français

A PARIS : 95, r. des Marais et 19, r. Auber  
Au HAVRE : 4, place du Commerce.

Agents en France du Canadian Pacific Railway

Adresse télégraphique: **HENRICUS** PARIS  
HAVRE

## CONCESSIONS

GRATUITES

DE

## TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba  
et dans les territoires du  
Nord-Ouest

40 à 85 hectares  
dans les autres provinces

## AVIS AUX COLONS

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

CHEMIN DE FER

DU

## Pacifique - Canadien

PROVINCE DE QUEBEC

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ontario, Colombie anglaise

ROUTE DIRECTE ET RAPIDE

DE

L'Atlantique au Pacifique

SANS CHANGEMENT DE WAGON

## BILLETS CIRCULAIRES

SPÉCIAUX

A L'USAGE DES TOURISTES

POUR TOUS LES POINTS DE

L'Ontario, des Grands-Lacs, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest, des Montagnes Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Les wagons de cette compagnie sont renommés pour leur luxe et leur aménagement et ils offrent aux voyageurs le confort le plus parfait qui ait été encore réalisé. Des hôtels de premier ordre, dirigés par la Compagnie, se trouvent dans les principales gares. — Prix modérés.

La nouvelle route par le SAULT-SAINTE-MARIE est la plus courte et la plus pittoresque pour se rendre au Minnesota, au Dakota et au nord des Etats-Unis.

SERVICE RÉGULIER

DE

## STEAMERS

De Première Classe

De Vancouver en Chine  
et au Japon

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

**HERNU, PÉRON & C<sup>IE</sup>**

95, RUE DES MARAIS. — PARIS

et à

**ARCHER BAKER**

Agent général pour l'Europe

7, James street, LIVERPOOL

et

67 et 68, King William street, LONDRES